



AGRADOX 50 % – Poudre Hydrosoluble

Composition:

Par gramme de poudre, 500mg doxycycline hyclate.

Indications:

La doxycycline est un dérivé de la tetracycline, avec une action bactériologique contre un grand nombre de bactéries Gram positifs et Gram négatifs (comme Staphylococci spp., Haemophilus influenza, E. coli, Corynebacteria, Bacillus anthracis, quelques Clostridia spp., Actinomyces spp., Brucella spp., Enterobacter spp., Salmonella spp., Shigella spp. et Yersinia spp.). Elle agit aussi contre Mycoplasma spp., Rickettsiae et Chlamydia spp. L'absorption après l'administration orale de doxycycline sera bien et le niveau thérapeutique sera atteint rapidement et résistera pendant une longue période. La doxycycline a une grande affinité avec les poumons donc elle est particulièrement recommandée pour les infections respiratoires. Indiqué en cas d'infections causées par les micro-organismes sensibles à la gentamicine et/ou à la doxycycline. Agradox 50% est indiqué surtout pour les infections gastro-intestinales chez les veaux et volailles et les infections respiratoires chez les porcins, volailles et veaux.

Contre-indications: L'hypersensibilité à l'aminoglycosides et/ou à la tetracyclines, dysfonctionnements rénaux, auditifs, visuels et du foie, la combinaison avec des médicaments potentiellement néphrotoxiques ou des paralysants musculaires.

Administration simultanée avec les pénicillines, céphalosporines, quinolones et cyclosérines.

Administration aux animaux ayant la digestion microbologique active.

Effets secondaires:

Décoloration des dents chez les animaux jeunes

Dégâts rénaux et/ou ototoxicité, réactions d'hypersensibilité comme des dérangements gastro-intestinaux ou des changements de flore intestinale.

Dosage et Administration : Oralement par l'eau de boisson ou veau de lait.

Utiliser l'eau médicinée dans les 24 heures après préparation.

Volailles: 100 gramme par 500 litres d'eau de boisson pendant 3-5 jours.

Veaux: 1 gramme de 100 kg de poids vif pendant 3-5 jours.

Porcins: 100 gramme par 500 litres d'eau de boisson pendant 3-5 jours.

Note: n'utiliser que pour les veaux pre-ruminants, les agneaux et les chevaux

Abstention: Oeufs: 10 jours. Viandes: 15 jours.

Conservation: Conserver au sec et au frais et à l'abri de la lumière.

Garder hors de la portée des enfants.

Présentations:

12 x 1 kg pot dans 1 carton.

USAGE VETERINAIRE SEULEMENT